

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2020

PROCÈS-VERBAL, d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 18 février 2020, à 19 h 30 à la salle du conseil de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
M^{me} Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Est absent :

M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M^e Caroline Tremblay, directrice générale
M^e Daniel Martineau, greffier
M^e Stéphanie Boucher, greffière substitute

PROCÈS-VERBAL

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 33, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

2020-056

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour comme modifié :

Points ajoutés :

- Conseil — Aide financière à la Fondation d'Aide à l'Athlète Carougeois;
- Conseil — Assises annuelles 2020 de l'Union des municipalités du Québec — M. Jean Simard;
- Conseil — Assises annuelles 2020 de l'Union des municipalités du Québec — M. Yannick LeBrasseur;
- Conseil — Assises annuelles 2020 de l'Union des municipalités du Québec — Mme Annie Godbout;
- Avis de motion et présentation du *Règlement n° 2020-614 décrétant un emprunt de 3 250 000 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM).*

Points retirés :

- Avis de motion et présentation du *Règlement n° 2020-615 modifiant le Règlement n° 915-93 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale en introduisant des objectifs et critères pour les bâtiments et terrains localisés dans le secteur de zone RB/B8*;
- Adoption du projet du *Règlement n° 2020-615 modifiant le Règlement n° 915-93 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale en introduisant des objectifs et critères pour les bâtiments et terrains localisés dans le secteur de zone RB/B8*.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

DÉPÔT DE DOCUMENTS

DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT N° 2019-584 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE — 2018-2019

Le rapport sur l'application du *Règlement n° 2019-584 sur la gestion contractuelle* pour les années 2018 et 2019 est déposé.

DÉPÔT DES LISTES DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES, DES FACTURES PAYÉES PAR DÉBIT DIRECT ET DES DÉPENSES PAR APPROBATEURS

Le trésorier dépose les listes suivantes :

- la liste des chèques émis du 10 janvier au 6 février 2020, pour un montant de 1 678 725,41 \$;
- la liste des prélèvements automatiques institutionnels du 1^{er} au 31 janvier 2020, pour un montant de 767 740,02 \$;
- la liste des factures payées par débit direct du 1^{er} au 31 janvier 2020, pour un montant de 367 218,92 \$;
- la liste des dépenses par approbateurs du 10 janvier au 6 février 2020, pour un montant de 2 776 016,84 \$.

DÉPÔT ET RAPPORT DU MAIRE RELATIF À DES DÉPENSES DÉCRÉTÉES À LA SUITE DE L'AFFAISSEMENT PARTIEL DU CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE ROY

Le maire fait rapport des dépenses qu'il a décrétées selon l'article 573.2 de la *Loi sur les cités et villes* relativement à l'affaissement partiel du Centre communautaire Jean-Marie-Roy et dépose le rapport.

2020-057

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2020.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
DU 5 FÉVRIER 2020 — RAPPORT DU MAIRE**

Le maire fait rapport des décisions prises lors de la séance du conseil d'agglomération de Québec du 5 février 2020.

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
DU 19 FÉVRIER 2020 — PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération de Québec du 19 février 2020.

2020-058

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
DU 19 FÉVRIER 2020 – ORIENTATION DU CONSEIL**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

- AP2019-881** Adjudication d'un contrat pour des machines distributrices de produits industriels à l'incinérateur (Appel d'offres public 61289)
- DE2019-339** Entente entre la Ville de Québec et *Technologies UEAT inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Commercialisation de UEAT aux États-Unis et en Europe*
- DE2019-343** Entente entre la Ville de Québec et *Pharma in silica inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Contribution d'amorçage* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Améliorer la chimiothérapie grâce à un nano vecteur de silice*
- DE2020-039** Bail entre la Ville de Québec et l'*Administration portuaire de Québec*, relatif à la location d'une parcelle de terrain située dans le secteur de l'Anse au Foulon pour l'exploitation d'une piste cyclable — Arrondissement de La Cité–Limoilou
- OM2020-001** Renouvellement du mandat d'un administrateur au sein du conseil d'administration de l'*Office municipal d'habitation de Québec*
- RH2020-097** Contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Sylvain–A Langlois (ID. 011300) à titre de directeur du Service du traitement des eaux
- TM2019-256** Modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant le boulevard Wilfrid-Hamel — Arrondissement des Rivières
- AJ2020-002** Entente de règlement, transaction et quittance relatifs aux dossiers de Cour 200-17-021444146 et 200-17-026557-173 (*Allen Entrepreneur Général inc. c. Ville de Québec et al.*)
- AP2020-038** Adjudication d'un contrat pour la mise à jour de la solution de gestion des investissements et de la dette (Dossier 73109)
- AP2020-053** Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour la fourniture et l'entretien des terminaux radio pour le *Service évolué de radiocommunication pour l'agglomération de Québec* — Lot 3 (Appel d'offres public 50788)

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2020 (SUITE)

- AP2020-054** Adhésion de la Ville de Québec à l'entente contractuelle du *Centre de services partagés du Québec* pour les services de revue de presse écrite et veille des médias électroniques (radio et télévision) (Dossier 73094)
- AP2020-065** Adjudication d'un contrat de services à une agence de communication créative – Campagne publicitaire, stratégie et créativité média sur la sécurité routière (Appel d'offres public 64685)
- AP2020-083** Adjudication de contrats pour la fourniture de conteneurs, chargeuse sur roues et transport des matières – Écocentres Beauport, Val-Bélair, Hêtrière et des Rivières – 2020 à 2025 – Lots 1 et 4 (Appel d'offres public 68880)
- AP2020-097** Entente triennale entre la Ville de Québec et *Agiro*, relative aux services professionnels et techniques pour la réalisation de projets en limnologie – années 2020 à 2022 (Dossier 64699)
- DE2020-022** Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020–2022, entre la Ville de Québec, la *Communauté métropolitaine de Québec* et plusieurs autres partenaires, relative au versement d'une subvention — Nomination d'un représentant et de son substitut au comité directeur de ladite entente sectorielle
- PV2020-001** Entente de non-divulgence et de confidentialité entre la Ville de Québec et *GFL Environmental inc.*
- PV2020-002** Appropriation d'un montant à même la *Réserve financière pour l'intégration de l'incinérateur en milieu urbain* pour des travaux visant à minimiser les impacts de l'incinérateur sur son voisinage
- RH2020-074** Renouvellement du recueil des *Conditions de travail des officiers et officières cadres du Service de police de la Ville de Québec 2019–2023*
- RH2020-112** Contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Raynald Thibaudeau (ID. 175407), à titre de directeur du Service de la gestion des équipements motorisés
- TM2020-002** Modification des fiches 2037014– A et 2037014–V — Appropriation de 350 000 \$ au fonds général
- TE2020-001** Appropriation de 280 000 \$ au fonds général de l'agglomération
- GI2019-018** Appropriation de 250 000 \$ au fonds général
- AE2019-004** Appropriation de 70 600 \$ au fonds général de l'agglomération
- TM2020-004** Appropriation de 780 000 \$ au fonds général de l'agglomération
- TI2020-002** Appropriation de 4 700 000 \$ au fonds général
- TI2020-001** Appropriation de 350 000 \$ au fonds général de l'agglomération
- TE2019-002** *Règlement de l'agglomération sur des travaux relatifs à l'augmentation de la réserve d'eau potable à l'usine de traitement d'eau de Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1248*
- PA2019-154** *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé concernant deux dérogations à l'égard des plaines inondables, R.A.V.Q. 1311*
- TE2019-011** *Règlement de l'agglomération sur des travaux de réfection et de mise aux normes de l'usine de traitement d'eau potable de Sainte-Foy et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1320*

FN2020-009 *Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais, R.A.V.Q. 1321*

DE donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PROPOSITIONS

2020-059

CONSEIL — CAMPAGNE DE LA JONQUILLE 2020 — SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

DE décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille à Saint-Augustin-de-Desmaures;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer;

DE verser à la Société canadienne du cancer une aide financière de 100 \$ pour l'achat de jonquilles dans la cadre de la Campagne de la jonquille 2020;

QUE les fonds soient puisés sur le poste budgétaire 02-110-10-970;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-060

CONSEIL — AIDE FINANCIÈRE AU CONSEIL DE BASSIN DU LAC SAINT-AUGUSTIN

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 20 000 \$ au Conseil de bassin du lac Saint-Augustin pour l'année 2020;

DE puiser les sommes sur le poste budgétaire 02-460-10-970;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-061

CONSEIL — AIDE FINANCIÈRE À LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

DE verser, pour l'année 2020, une aide financière de 21 000 \$ à la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel pour la gestion de la Réserve naturelle des Battures et du parc des Hauts-Fonds soit :

- 10 000 \$ — Soutien au fonctionnement de l'organisme;
- 5 000 \$ — Projet de demandes de subvention pour le soutien du développement du parc des Hauts-Fonds;
- 6 000 \$ — Contrôle de la renouée japonaise;

DE puiser les sommes sur le poste budgétaire 02-470-10-970;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-062

CONSEIL — AIDE FINANCIÈRE À SOLIDARITÉ FAMILLE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

DE verser, pour l'année 2020, une aide financière de 1 000 \$ à Solidarité famille et sécurité routière;

DE puiser la somme sur le poste budgétaire 02-110-10-970;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-063

CONSEIL — AIDE FINANCIÈRE À LA FONDATION D'AIDE À L'ATHLÈTE CAROUGEIS

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

DE verser une aide financière, pour 2020, équivalente à celle que versera la Ville de Québec, jusqu'à concurrence de 2 000 \$ à la Fondation d'Aide à l'Athlète Carougeois, sous réserve de la condition suivante :

- Changement de nom et de logo de l'organisme afin d'inclure la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures;

DE puiser la somme sur le poste budgétaire 02-110-10-970;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-064

CONSEIL — DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC — BAISSÉ DE LA LIMITE DE VITESSE ROUTE 138 (PARTIE OUEST)

CONSIDÉRANT les limites de vitesse actuelles de 80 et 90 km/h sur le tronçon de la Route 138, entre la rue du Brome et la limite ouest de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (Neuville);

CONSIDÉRANT le caractère résidentiel de ce tronçon;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

DE demander au ministère des Transports du Québec d'analyser et de revoir à la baisse la limite de vitesse sur le tronçon de la Route 138, entre la rue du Brome et la limite ouest de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (Neuville).

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-065

CONSEIL — ASSISES ANNUELLES 2020 DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC — M. JEAN SIMARD

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Yannick LeBasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

DE déléguer le conseiller du district 2, M. Jean Simard, aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec 2020 qui se tiendront du 20 au 22 mai 2020 au Palais des congrès de Montréal;

DE payer les frais d'inscription de 775 \$, plus taxes;

DE rembourser les frais encourus par le conseiller Jean Simard pour sa participation à ces assises sur présentation des pièces justificatives jusqu'à un montant maximal de 650 \$ incluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-066

CONSEIL — ASSISES ANNUELLES 2020 DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC — M. YANNICK LEBRASSEUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

DE déléguer le conseiller du district 3, M. Yannick LeBrasseur, aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec 2020 qui se tiendront du 20 au 22 mai 2020 au Palais des congrès de Montréal;

DE payer les frais d'inscription de 775 \$, plus taxes;

DE rembourser les frais encourus par le conseiller Yannick LeBrasseur pour sa participation à ces assises sur présentation des pièces justificatives jusqu'à un montant maximal de 650 \$ incluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-067

CONSEIL — ASSISES ANNUELLES 2020 DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC — MME ANNIE GODBOUT

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

DE reporter ce point à une séance ultérieure.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-068

TRÉSORERIE — VIREMENTS BUDGÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

D'accepter les virements budgétaires joints au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-069

GREFFE — RÉOLUTION PARTIELLE DE VENTE — LOT 6 353 900 — COOP AVANTIS — PARC INDUSTRIEL FRANÇOIS-LECLERC-NORD

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

DE procéder à la résolution partielle de l'acte de vente reçu devant M^e Roger Plante le 2 décembre 2015 et publié le 3 décembre 2015 sous le numéro 22 006 738;

QUE cette résolution partielle porte sur le lot 6 353 900 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf;

QUE la Ville verse en considération de cette résolution partielle la somme de 605 372,55 \$ plus taxes à Coop Avantis;

D'amender l'acte de vente du 2 décembre 2015 relativement au lot 6 353 901 conservé par Coop Avantis pour fixer au 30 avril 2020 le début de la construction d'un édifice sur ce lot et au 31 décembre 2020 la date pour avoir complété substantiellement la construction. Le tout selon des conditions substantiellement conformes au projet d'acte joint au sommaire décisionnel;

DE prendre la somme sur le poste budgétaire 23-100-00-000;

D'autoriser le maire et le greffier, ou leur remplaçant, à signer l'acte pour et au nom de la Ville;

D'autoriser le directeur finance-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer le paiement et les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-070

GREFFE — CESSIION DE PRIORITÉ — LOT 6 319 340 — CANTIN BEAUTÉ LTÉE — PARC INDUSTRIEL FRANÇOIS-LECLERC NORD

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

D'accorder à la Banque de développement du Canada une priorité d'hypothèque à l'égard des dispositions de l'acte d'hypothèque du 20 décembre 2019 dont copie a été publiée le 20 décembre 2019 sous le numéro 25 127 209 affectant le lot 6 319 340, selon des conditions substantiellement conformes au projet joint au sommaire décisionnel;

D'autoriser le maire et le greffier, ou leur remplaçant, à signer l'acte de cession de priorité.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-071

TRÉSORERIE — REDDITION DE COMPTE DES DÉPENSES DÉCRÉTÉES PAR LE MAIRE — MESURES D'URGENCE — AFFAISSEMENT PARTIEL DU CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE ROY

CONSIDÉRANT QU'une partie de la toiture du Centre communautaire Jean-Marie Roy s'est affaissée le 16 mars 2019;

CONSIDÉRANT QUE dans un cas de force majeure de nature à mettre en danger la vie ou la santé de la population ou à détériorer sérieusement les équipements municipaux, le maire peut décréter toute dépense qu'il juge nécessaire et octroyer tout contrat nécessaire pour remédier à la situation;

CONSIDÉRANT QUE le projet No BA-X-19-34-Affaissement de la toiture du CCJMR a été ouvert afin de concilier les revenus et les dépenses;

CONSIDÉRANT QUE les coûts afférents aux mesures d'urgence s'élèvent à 818 814,01 \$ plus taxes, dont le détail est joint au sommaire décisionnel et qu'il n'y aura plus de coût supplémentaire en lien avec les mesures d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés conformément à ce que la Ville désirait;

CONSIDÉRANT QUE pour payer les coûts des travaux, la Mutuelle des Municipalités a versé la somme de 830 499,64 \$ à titre d'indemnité et qu'il reste un montant de 29 152,71 \$ à recevoir, pour un total de 859 652,36 \$ taxes nettes (50 % de la TVQ);

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

QUE le projet BA-X-19-34-Affaissement de la toiture du Centre communautaire Jean-Marie-Roy (CCJMR) soit fermé et que toutes les transactions de dépenses soient virées au fonds de fonctionnement, poste 02-712-82-997 et les revenus au poste 01-279-00-000;

DE prendre acte du rapport final des dépenses décrétées par le maire selon l'article 573.2 de la *Loi sur les cités et villes* relativement à l'affaissement partiel du CCJMR;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-072

GREFFE — ADJUDICATION DE CONTRAT — DÉMOLITION, CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST — APO-2019-011-02 — PROJET BA-B-19-23

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

D'autoriser les travaux de démolition, conception et construction d'un centre multifonctionnel secteur est;

D'adjuger le contrat pour réaliser les travaux de démolition, conception et construction du Centre communautaire multifonctionnel secteur est, comme définit à l'appel d'offres n° APO-2019-011-02 au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise RONAM constructions inc., conformément à la demande publique de soumissions n° 1324434, selon le prix forfaitaire de sa soumission datée du 30 janvier 2020 et dont copie est jointe au sommaire décisionnel, soit une somme de 8 750 000,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires proviennent des surplus, dont 7 000 000 \$ sont affectés à cette fin.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-073

GREFFE — ADJUDICATION DE CONTRAT — GESTIONNAIRE DE PROJET DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST — APO-2019-004 — PROJET BA-B-19-23

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

D'adjuger le contrat de gestionnaire de projet dans le cadre de la construction du Centre communautaire multifonctionnel secteur est, appel d'offres sur invitation n° APO-2019-004, au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Les Services EXP inc., conformément aux documents d'appel d'offres selon le prix forfaitaire de sa soumission datée du 30 août 2019, dont la validité a été prolongée jusqu'au 28 février 2020 selon la résolution 2019-564 du 17 décembre 2019 et dont copie est jointe au sommaire décisionnel, soit une somme de 72 085 \$, excluant les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires soient puisés sur le poste budgétaire 23-081-40-722;

D'autoriser le directeur finance-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-074

BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS — ACCEPTATION DE L'INDEMNISATION D'ASSURANCE RELATIVE À L'AFFAISSEMENT PARTIEL DU CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE-ROY

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2020 (SUITE)

CONSIDÉRANT l'effondrement partiel du Centre communautaire Jean-Marie Roy (CCJMR) le 16 mars 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce sinistre est couvert par notre assureur, la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ);

CONSIDÉRANT QUE la MMQ a mandaté le cabinet d'expertise en règlement de sinistres, Indemnipro pour ce sinistre;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés en mesure d'urgence pour sécuriser le bâtiment sont complétés;

CONSIDÉRANT QU'Indemnipro a mandaté la firme Allan Jessome & Associés inc. pour déterminer les valeurs d'indemnisation;

CONSIDÉRANT le montant de 1 795 800,80 \$ proposé pour la valeur dépréciée;

CONSIDÉRANT le montant de 2 164 087,90 \$ proposé pour la valeur à neuf

CONSIDÉRANT QU'Indemnipro est en mesure de recommander le montant d'indemnisation pour la valeur à neuf et la valeur dépréciée à l'assureur;

CONSIDÉRANT la réalisation du projet de construction d'un nouveau Centre communautaire multifonctionnel secteur est;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
APPUYÉE PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'autoriser Indemnipro à soumettre à l'assureur les montants d'indemnisation proposés;

DE réclamer à l'assureur le montant d'indemnisation pour valeur à neuf après l'octroi du contrat pour la construction du Centre communautaire multifonctionnel secteur est;

D'autoriser la directrice générale, ou le greffier, à signer pour et au nom de la Ville, tout formulaire ou quittance ainsi que tout document requis par l'assureur pour obtenir l'indemnisation de valeur à neuf au montant de 2 164 087,90 \$.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-075

RESSOURCES HUMAINES — EMBAUCHE(S) — MARCHEUR-SIGNALEUR AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'embaucher M. Stéphane Daigle à titre de marcheur-signaleur au Service des travaux publics, à compter du 3 février 2020, selon les conditions prévues à la *Convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4795, cols bleus*.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-076

RESSOURCES HUMAINES — EMBAUCHE — PRÉPOSÉ À L'ARÉNA AU SERVICE DES BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'embaucher M. Christophe Albanesy, à titre de préposé à l'aréna permanent, temps plein au Service des bâtiments, parcs et espaces verts à compter du 10 février 2020, selon les conditions de travail prévues à la *Convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4795, cols bleus*.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-077

RESSOURCES HUMAINES — EMBAUCHE — JOURNALIER AUXILIAIRE AU SERVICE DES BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

D'embaucher M. Marc-Olivier Proulx, à titre de journalier auxiliaire au Service des bâtiments, parcs et espaces verts à compter du 3 février 2020, selon les conditions de travail prévues à la *Convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4795, cols bleus*.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-078

RESSOURCES HUMAINES — FIN DE PÉRIODE DE PROBATION — PERMANENCE DE L'AGENTE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE — SERVICE LES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

D'octroyer, en date du 18 février 2020, la permanence à Mme Kim Timmons-Bélaïr à titre d'agente responsable de la bibliothèque, au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, selon le *Guide des conditions de travail des employés cadres et professionnels à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures*.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-079

RESSOURCES HUMAINES — SUPPLÉMENTS AUX PRESTATIONS POUR PROCHES AIDANTS DE SERVICE CANADA

CONSIDÉRANT QUE toute personne peut vivre une situation familiale difficile et agir comme proche aidant auprès d'un enfant gravement malade ou d'une personne adulte;

CONSIDÉRANT QUE Service Canada prévoit le paiement des prestations suivantes pour les proches aidants à 55 % du salaire :

- lorsqu'il s'agit d'un mineur : un maximum de 35 semaines
- lorsqu'il s'agit d'un adulte : un maximum de 15 semaines
- prestations de compassion : un maximum de 26 semaines

CONSIDÉRANT QUE la Ville a la possibilité d'offrir un supplément aux prestations de Service Canada pour proches aidants pour un montant maximal atteignant 100 % du salaire;

CONSIDÉRANT QUE la Ville est actuellement inscrite auprès de Service Canada pour octroyer des prestations supplémentaires de chômage dans le cas d'absence maladie, qui atteignent 95 % du salaire brut, mais que cela n'inclut pas les proches aidants;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite supporter ses employés dans ces moments difficiles;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

DE verser des suppléments aux prestations de proches aidants aux employés de la Ville qui satisfont les critères d'admissibilité suivants :

- Critères reconnus par Service Canada pour proche aidant ou compassion et qui reçoivent ces prestations pour, un enfant mineur ou adulte, ou pour compassion;
- Critères déjà définis dans le programme actuel pour prestations supplémentaires de chômage maladie (accès aux assurances collectives, période d'essai terminée, etc.);

QUE le total des prestations supplémentaires de salaire et du montant des prestations de proches aidants ou pour compassion ne puisse dépasser 95 % de la rémunération hebdomadaire brute de l'employé et que le total de semaines qui sont couvertes ne dépasse pas les semaines reconnues par Service Canada (incluant le délai de carence).

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-080

RESSOURCES HUMAINES — OCTROI DE CONTRAT — ANDRÉ FILLION ET ASSOCIÉS POUR LE SERVICE D'ÉVALUATION DANS LE CADRE DE PROCESSUS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL CADRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

D'octroyer le contrat d'évaluation lors des différents processus de recrutement du personnel cadre qui auront lieu au cours de l'année 2020 à la firme André Fillion et associés aux conditions soumises dans leur offre de service du 4 février 2020;

DE puiser les sommes dans le poste budgétaire 02-160-10-416;

D'autoriser le directeur finance-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-081

BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS — DEMANDE DE SUBVENTION — RÉFECTION DES SURFACES DE TENNIS AU CENTRE SOCIORÉCRÉATIF LES BOCAGES

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

QUE la Ville autorise la présentation du projet pour la Réfection des surfaces de tennis au Centre sociorécréatif Les Bocages au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

QUE la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la Ville désigne M. Stéphane Dubé, directeur du Service des bâtiments, parcs et espaces verts, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-082

URBANISME — PIIA — 140, RUE DE SINGAPOUR — MILLÉNUM CONSTRUCTION INC.

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

DE reporter la présentation de la résolution portant sur le PIIA du 140, rue de Singapour à la séance du 3 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

SÉANCES DE CONSULTATION PUBLIQUE

2020-083

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE — DDM — 140, RUE DE SINGAPOUR — MILLÉNUM CONSTRUCTION INC.

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

DE reporter la consultation publique relative à la demande de dérogation mineure du 140, rue de Singapour à la séance du 3 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

2020-084

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT N° 2020-612 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2019-610 SUR LES TAUX DE TAXES, COMPENSATIONS ET DIVERS TARIFS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Sylvain Juneau, maire, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil le *Règlement n° 2020-612 modifiant le Règlement n° 2019-610 sur les taux de taxes, compensations et divers tarifs pour l'année financière 2020.*

Le maire présente et dépose le projet de règlement.

2020-085

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT N° 2020-614 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 3 250 000 \$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME RÉFECTION ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (RÉCIM)

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Sylvain Juneau, maire, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil le *Règlement n° 2020-614 décrétant un emprunt de 3 250 000 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM).*

Le maire présente et dépose le projet de règlement.

2020-086

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2020-611 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2019-590 RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES TARIFS APPLICABLES AUX DÉPENSES ENGAGÉES POUR LE COMPTE DE LA VILLE

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

D'adopter le *Règlement n° 2020-611 modifiant le Règlement n° 2019-590 Règlement établissant les tarifs applicables aux dépenses engagées pour le compte de la Ville;*

Une dispense de lecture du Règlement est demandée, une copie ayant été donnée aux membres du conseil et les membres présents déclarent l'avoir lu.

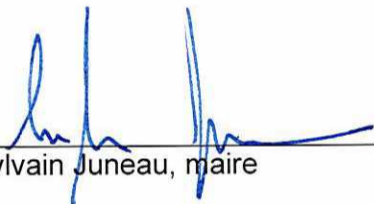
Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 21 h 07.


Sylvain Juneau, maire


Daniel Martineau, greffier